

# INFOCHANTIER

INFORMER ▲ CONSULTER ▲ AMÉLIORER



## En bref...

### Adresse touchée

4920, rue Lafontaine

### Investissements

Près de 138 000 \$

### Calendrier

Début de juin à la fin de septembre 2015

### Horaire

Lundi au vendredi, entre 7 h et 17 h  
Travaux plus bruyants après 8 h

### Entrepreneur

Protection incendie Roberts Itée.

## Travaux d'amélioration du système d'alarme-incendie

L'Office effectue des travaux d'amélioration des équipements d'alarme-incendie afin qu'ils soient conformes aux normes.

### Dans les logements

- ▶ Un appareil qui détecte la présence de chaleur sera installé à l'entrée de votre logement.
- ▶ Une lampe qui clignote et produit un signal sonore lors d'un incendie sera installée. Elle sera visible de toutes les pièces.
- ▶ Un 2<sup>e</sup> avertisseur sonore sera installé.
- ▶ L'appareil qui détecte la présence de fumée dans votre logement sera remplacé.

### Dans les corridors, les cages d'escalier et la salle communautaire

- ▶ Des appareils pour détecter la présence de fumée seront installés.
- ▶ Les panneaux indicateurs de sortie seront remplacés sur tous les étages

## Inconvénients

Les travaux causeront quelques dérangements temporaires :

- ▶ bruit,
- ▶ présence des ouvriers dans les logements..

*Merci!* Pour votre patience et votre collaboration.

## Avec vous



### Rencontre d'information du 5 mai 2015 :

- ▶ **Vingt-cinq (25) locataires** étaient présents.
- ▶ Ils ont été informés sur les travaux à venir.
- ▶ L'entrepreneur leur a fait une démonstration du fonctionnement du système. Ainsi, les locataires ont pu entendre le signal sonore et voir l'éclairage produit par la lampe en cas d'alarme-incendie.

## À vous d'agir — Rôle du locataire

**Trois (3) visites** dans votre logement seront nécessaires pour installer le système d'alarme-incendie. Votre **présence est requise**. Les **rendez-vous** seront fixés seulement à **partir de 8 h**. Les travaux devraient commencer au 8<sup>e</sup> étage et se poursuivre aux étages inférieurs.

<b>1<sup>re</sup> visite</b>	Installation des nouveaux appareils	<b>Environ 1 heure</b>
<b>2<sup>e</sup> visite</b>	Vérification des nouveaux appareils	<b>De 15 à 20 minutes</b>
<b>3<sup>e</sup> visite</b>	Retrait des anciens appareils	<b>Environ 10 minutes</b>

Que devez-vous faire pendant les travaux ?

1. **Surveillez les avis à l'entrée de votre immeuble** pour de l'information générale.
2. **Surveillez les avis sur votre porte de logement** pour connaître l'heure et la date des travaux dans votre logement. L'entrepreneur vous informera 48 heures à l'avance.
3. Assurez-vous d'être **présent au rendez-vous fixé**. Si vous ne pouvez pas y être, **désignez une personne de confiance pour vous remplacer : un voisin, un ami ou un membre de la famille**.
4. Pour une **raison majeure ou imprévue**, vous **ne pouvez pas être présent au rendez-vous fixé** et vous n'avez **pas trouvé quelqu'un** pour vous remplacer? **Informez-en les ouvriers** ou **Caroline Stewart**, votre agente de liaison, le plus rapidement possible.



## Des questions ou des préoccupations concernant le chantier et son déroulement?

Communiquez avec **Caroline Stewart**, votre agente de liaison, en composant le **514 872-9235**.

Travaux réalisés par :



Office municipal  
d'habitation  
de Montréal

Travaux financés par :



Communauté métropolitaine  
de Montréal



SCHL CMHC



**L'OMHM À VOTRE SERVICE! | 514 872-OMHM (6646)**

ENTRETIEN, RÉPARATIONS ET EXTERMINATION 7 H À 23 H – 7 J/7 | RÉPARATIONS URGENTES ET SÉCURITÉ 24 H/24 – 7 J/7

# Votre système d'alarme-incendie

Découvrez les appareils que l'Office installe lorsqu'il met aux normes les équipements dans votre immeuble.

## Dans les logements



### Avertisseur de fumée

- ▶ Appareil qui détecte la présence de fumée dans votre logement

#### Le saviez-vous ?

- ▶ Cet appareil ne déclenchera pas une alarme dans les autres logements, seulement dans le vôtre. Il n'est pas relié au Centre de coordination de la sécurité de l'Office. Les pompiers ne seront donc pas appelés pour une légère fumée. Exemple : une rôtie qui brûle.
- ▶ Que faire si vous avez fait brûler votre rôtie et si vous voulez faire sortir la fumée de votre logement? Ouvrez une fenêtre plutôt que la porte de votre logement. De la fumée dans le corridor pourrait déclencher une alarme dans l'immeuble.
- ▶ Que faire si votre appareil produit un signal, mais qu'il n'y a pas d'incendie? Appuyez sur le bouton pour arrêter l'alarme.



### Détecteur de chaleur

- ▶ Appareil qui détecte la présence de chaleur dans votre logement



### Avertisseur d'incendie

- ▶ Lampe qui clignote et produit un signal sonore lors d'un incendie
- ▶ Permet d'alerter tous les locataires



### Alarme sonore

- ▶ Appareil qui produit un signal sonore lors d'un incendie
- ▶ Est installé dans la majorité des logements pour s'assurer que l'alarme est entendue partout.

#### Le saviez-vous ?

- ▶ Ces appareils sont reliés au panneau d'alarme-incendie situé au rez-de-chaussée de votre immeuble. Ce panneau permet de déterminer d'où provient l'alarme et d'agir rapidement.
- ▶ Le panneau d'alarme-incendie est relié au Centre de coordination de la sécurité de l'Office. Quand un signal est reçu au centre, l'Office s'assure que les pompiers ont été prévenus.

## Dans les aires communes



### Avertisseur de fumée

- ▶ Appareil qui détecte la présence de fumée dans les corridors et les cages d'escaliers
- ▶ Est relié au Centre de coordination de la sécurité de l'Office

## Que devez-vous faire s'il y a un feu ?

- ▶ **Sortez immédiatement** de l'immeuble.
- ▶ **Appelez les services d'urgence (911).**
- ▶ Une fois en lieu sûr, communiquez avec le centre d'appels de l'Office pour signaler l'incendie : 514 872-OMHM (6646)

